



Rejoignez le mouvement !

**Nos combats pour faire avancer
les entreprises artisanales du bâtiment**



Les priorités de la CAPEB

Relance économique, transition écologique, emploi, dynamisme des territoires, préservation des savoir-faire, innovation... L'importance des entreprises artisanales du bâtiment dans ces domaines n'est plus à démontrer.

Pour continuer à soutenir et à accompagner leur développement, la CAPEB entend que le prochain quinquennat prenne conscience de **trois priorités pour notre secteur**.

L'ÉQUITÉ ENTRE TOUTES NOS ENTREPRISES

L'équité commence par la reconnaissance de nos TPE en matière de représentativité patronale. Nous demandons une règle simple : **une entreprise = une voix**.

L'équité s'entend aussi en matière de marchés publics par un juste accès de nos entreprises à la commande publique.

LA STABILITÉ DES MESURES FISCALES ET SOCIALES

La CAPEB demande que **les règles, en matière fiscale, soient fixées une fois pour toutes**. Et que les dispositifs (MaPrimeRénov', ECO PTZ, PTZ Accession...) cessent d'évoluer au gré des lois de finances.

LA SIMPLIFICATION DU QUOTIDIEN ADMINISTRATIF

Nos entreprises comme les particuliers font face à **un maquis réglementaire** imposé par l'administration. La CAPEB demande plus de lisibilité, un meilleur accompagnement et tout particulièrement **une simplification de la qualification RGE et des dispositifs CEE**.

Nous nous mobilisons également sur les questions de l'emploi, de la valorisation des déchets, de la TVA à 5,5%, de l'application des ZFE, de la formation, de l'attractivité de nos métiers, de la lutte contre la concurrence déloyale, de l'accessibilité et du maintien à domicile de nos aînés...

L'élection présidentielle qui se profile est l'occasion de faire entendre la voix des 57 126 adhérents de la CAPEB.

Rejoignez le mouvement !

Jean-Christophe Repon
Président de la CAPEB



Rejoignez le mouvement du recrutement et du plein emploi !

Les entreprises artisanales du bâtiment ont prouvé leur importance en matière d'emploi et de dynamisme des territoires. Pour jouer pleinement leur rôle, elles doivent être accompagnées et soutenues par les pouvoirs publics. La CAPEB demande :

- **La TVA à 5,5% pour tous** les travaux de rénovation
- **Un accès simplifié des TPE aux marchés publics**, notamment en abaissant le coût de candidature et de gestion
- **Une meilleure accessibilité des logements pour les personnes âgées**, par exemple en valorisant les labels Handibat® et Silverbat®
- **Un accès facilité des TPE aux marchés du patrimoine**, en privilégiant matériaux et savoir-faire locaux
- Des mesures pour **accélérer la transition numérique dans les TPE**
- **Une meilleure reconnaissance des TPE** dans les statistiques nationales



Rejoignez le mouvement de la transition écologique !

Pour que les entreprises artisanales du bâtiment puissent contribuer pleinement à la transition énergétique, la CAPEB demande :

- Une RE 2020 qui préserve la **compétitivité de toutes les filières**
- **L'équité du dispositif France Rénov'** pour les TPE
- **La simplification de la qualification RGE et du dispositif CEE**
- **Une lutte accrue contre la fraude** aux travaux de rénovation
- **Un accompagnement des TPE** face à la complexité des aides à la rénovation
- La promotion de la **rénovation énergétique étape par étape**
- **La mise en place d'un dispositif de collecte des déchets** dans chaque territoire, adapté aux chantiers réalisés par les TPE
- L'association des TPE à l'élaboration d'un dispositif **de réemploi des matériaux de construction**
- Des conditions équitables et réalistes d'accès des **TPE dans les zones à faibles émissions**



Rejoignez le mouvement de la protection et de l'équité !

Dans un secteur qui change vite et qui a été impacté fortement par le contexte sanitaire, les entreprises artisanales doivent pouvoir se faire entendre et travailler de façon équitable.

C'est pourquoi la CAPEB demande :

- **Une juste représentativité des TPE** dans le dialogue social
- **Une concurrence loyale entre TPE et microentreprises** en limitant dans le temps ou à 2 ans le régime de la microentreprise
- Une lutte accrue contre **la concurrence déloyale des travailleurs détachés**
- La prise en compte des **distorsions de concurrence liées aux règles sanitaires**
- La régulation et le contrôle des plateformes numériques notamment **pour lutter contre la fraude aux qualifications**
- La garantie d'une retraite équitable et juste pour les entreprises et travailleurs indépendants
- Le maintien de la synergie entre **assurance maladie obligatoire et complémentaires santé**



Rejoignez le mouvement de l'avenir et de la transmission du savoir-faire !

En développant leurs compétences, notamment dans le domaine de la rénovation énergétique, les entreprises artisanales du bâtiment construisent aussi notre avenir. Implantées dans les territoires, elles forment 80% des apprentis du secteur.

Pour continuer à consolider et à transmettre nos savoir-faire, la CAPEB demande :

- **Des actions de promotion pour renforcer l'attractivité des métiers du bâtiment**
- **La poursuite des actions de développement de l'apprentissage**, notamment en sécurisant ses financements
- **La mobilisation des opérateurs de compétence en faveur des TPE**
- **Un financement renforcé des formations en efficacité énergétique**
- **Plus d'accompagnement et de moyens pour permettre aux TPE d'améliorer la prévention en santé-sécurité**



Rejoignez le mouvement !

Retrouvez l'ensemble des propositions
de la CAPEB pour le prochain quinquennat sur

CAPEB.FR/NOSPRIORITES

